



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

**Direction régionale des  
Affaires culturelles**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

L'architecte des Bâtiments de  
France

à

DREAL

69453 LYON CEDEX 06

**Unité départementale de l'architecture et  
du patrimoine de la Drôme**

Affaire suivie par : Laurent Vanoni

*Courriel : laurent.vanoni@culture.gouv.fr  
Tél. : 04 75 79 74 60*

*Ref : Communes / Aubres/ installations  
classées / carrières*

Valence, le 07 février 2022

**Objet : Installation classée, extension carrière à AUBRES**

Vous m'avez transmis pour avis le dossier de demande de la Société de Concassage de la Vallée de l'Eygues (SO.CO.VA) pour le renouvellement et l'extension d'une carrière en roche massive calcaire au lieux dits « Chabaret » à Aubres

Ce dossier n'appelle aucune remarque concernant la protection des paysages et des sites du département.

J'émet un avis favorable à la demande de renouvellement – extension d'exploiter la carrière de la société SO.CO.VA

L'architecte des bâtiments de France

Adjointe au chef de service

Anne BOURGON